



Étude sur l'accès aux aliments santé à Montréal

Regard sur le territoire du CSSS Cavendish

Mise en contexte

La qualité de l'environnement alimentaire facilite l'adoption d'une alimentation qui favorise la santé, comme l'ont constaté plusieurs études. L'effet d'un environnement déficient est encore plus fort lorsque les personnes qui y vivent subissent un manque de diverses ressources (revenu, transport, habiletés, équipement, etc.). La littérature démontre également le lien entre l'environnement alimentaire et les inégalités sociales de santé. En 2004, une première étude de la Direction de santé publique (DSP) de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal avait mis en relief les disparités dans l'accès aux aliments santé selon les secteurs de résidence.

L'étude a été reprise en 2010 afin d'examiner à nouveau la situation montréalaise en matière d'accès aux aliments santé. Les approches utilisées pour mesurer l'environnement alimentaire et en évaluer la qualité santé sont, dans la littérature, nombreuses et variées. Celle retenue par la DSP cible l'accès aux fruits et légumes frais sur une distance de marche. Ce choix méthodologique procède de deux constats : d'une part, les fruits et légumes sont reconnus comme une composante majeure de l'alimentation saine et d'autre part, les sondages omnibus menés par la DSP depuis dix ans, révèlent que leur consommation est encore insuffisante dans le menu de la majorité de la population montréalaise. La préoccupation pour l'accès à distance de marche est reliée aux efforts de la DSP de Montréal dans la promotion du transport actif. Les mesures visant à réduire l'utilisation de l'automobile soulèvent en effet l'importance de la présence de services

de proximité, notamment pour les achats alimentaires. Dans cette étude, une attention particulière porte aussi sur les disparités entre les groupes socioéconomiques et entre les secteurs habités.

Les surfaces dédiées aux fruits et légumes frais ont d'abord été mesurées dans les commerces alimentaires, de toutes catégories, de l'île de Montréal. L'accès a ensuite été calculé et cartographié sur la base des aires de diffusion, c'est-à-dire la plus petite unité territoriale pour laquelle Statistique Canada diffuse les données sociodémographiques. L'île de Montréal compte plus de 3 000 aires de diffusion (AD). La proximité, définie sur une distance de marche, a été établie par divers auteurs à 500 m (totalisant 1 km aller-retour). Pour chacune des aires de diffusion, on a donc mesuré la surface totale de fruits et légumes frais accessible dans un rayon de 500 m autour de son point central.

Le rapport détaillé de l'étude, avec revue de littérature et références, est disponible sur internet, à l'adresse suivante : <http://www.dsp.santemontreal.qc.ca/accesalimentsante>.

Ce cahier propose un regard spécifique sur le territoire du CSSS Cavendish qui compte 193 aires de diffusion, réparties en 2 territoires de CLSC et 10 voisinages. Il a pour objectif d'aider les acteurs locaux, tant municipaux que sociaux ou économiques, à analyser et prioriser les secteurs mal desservis où des interventions doivent être déployées pour améliorer l'environnement alimentaire et favoriser une plus grande consommation de fruits et légumes.



Accès aux fruits et légumes frais dans le territoire du CSSS Cavendish

Le tableau 1 indique le nombre d'aires de diffusion et leur population selon l'accès aux fruits et légumes frais (FL). Les catégories d'accès, réparties entre 0 et > 850 pieds carrés, sont celles établies dans l'analyse régionale, à partir de la mesure médiane estimée à 425 pieds carrés; la médiane est la valeur au-dessus ou au-dessous de laquelle 50 % de la population a accès à distance de marche. Afin de mieux percevoir les disparités entre les territoires, l'accès médian est également précisé selon trois niveaux géographiques, soit pour l'ensemble du CSSS (tableau 2), pour les 2 CLSC et pour leurs 10 voisinages (tableau 3).



Tableau 1. Distribution des aires de diffusion et de la population, selon l'accès aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, CSSS Cavendish, 2010

Accès aux FL (pi ²)	Nombre d'aires de diffusion	Population	% de la population
0	59	36 856	30,8
50 - 215	17	11 367	9,5
216 - 425	15	8 719	7,3
426 - 850	11	6 333	5,3
> 850	91	56 390	47,1
Total	193	119 665	100

Près du tiers de la population de ce territoire n'a pas accès à des fruits et légumes frais à distance de marche. Une proportion additionnelle de 9,5 % n'a accès qu'à 50 – 215 pieds carrés dans un rayon de 500 mètres, accès qualifié de négligeable selon l'étude régionale. C'est donc une polarisation qui se dégage du tableau 1, entre un accès excellent aux aliments santé (>850 pi²) pour 47 % de la population et un accès nul ou négligeable (< 215 pi²) pour 40 % des résidents.

Le tableau 2 permet de comparer le CSSS Cavendish aux autres CSSS montréalais, en indiquant, pour chacun, l'accès médian aux fruits et légumes frais. Puisqu'une attention particulière de l'analyse porte sur les inégalités en terme d'accès à des aliments santé, celles-ci sont examinées en fonction des personnes vivant sous le seuil de faible revenu (SFR)¹ et qui résident dans les secteurs où l'accès est nul ou négligeable (moins de 215 pi²). Les données se rapportant à ce facteur essentiel de l'étude sont incluses au tableau 2 pour chacun des CSSS.

Une légère différence peut apparaître entre les chiffres rapportés dans ce cahier et ceux du tableau 8 du rapport détaillé (Accès aux fruits et légumes frais par territoire de CSSS). Cela est dû aux ajustements géographiques nécessités par l'analyse spécifique des territoires de CLSC et voisinages en fonction des aires de diffusion qui leur sont propres.

¹ SFR : il s'agit du seuil de faible revenu après impôt établi par Statistique Canada, Recensement 2006

Tableau 2. Tableau comparatif des 12 CSSS de la région de Montréal – Population totale, accès médian aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, population sous le seuil de faible revenu et accès nul ou négligeable, 2010

Nom du CSSS	Population	Aires de diffusion	Accès médian aux FL	Personnes vivant sous le SFR		SFR et accès nul ou négligeable	
	N	N	pi ²	N	%	N	% ¹
Ahuntsic et Montréal-Nord	155 277	280	466	38 512	24,8	11 023	28,6
Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent	131 674	199	0	31 405	23,9	17 343	55,2
Cavendish	119 665	193	483	25 032	20,9	8 305	33,2
Cœur-de-l'Île	105 866	199	870	27 365	25,8	2 207	8,1
Dorval-Lachine-LaSalle	132 382	239	0	22 352	16,9	15 567	69,6
Jeanne-Mance	131 701	234	1 392	38 653	29,3	3 266	8,5
Lucille-Teasdale	167 208	290	736	41 304	24,7	13 759	33,3
De la Montagne	210 361	339	1 752	63 298	30,1	9 072	14,3
Ouest-de-l'Île	208 671	342	0	18 907	9,1	14 329	75,8
Pointe-de-l'Île	187 515	326	0	27 559	14,7	17 719	64,3
Saint-Léonard et Saint-Michel	124 644	224	567	29 995	24,1	6 493	21,6
Sud-Ouest-Verdun	138 918	229	589	38 604	27,8	17 608	45,6
Île de Montréal	1 813 882	3 094	425	402 986	22,2	136 691	33,9

1 Le pourcentage est calculé sur le nombre total de personnes qui vivent sous le SFR, après impôt.

Comparativement aux autres CSSS de la région, le territoire de Cavendish affiche un accès médian aux fruits et légumes frais parmi les plus faibles (483 pi²). Sa valeur est à peine plus élevée que l'accès médian de l'île de Montréal. Étant moins peuplé que la plupart des autres CSSS, Cavendish abrite tout de même 25 000 personnes qui vivent sous le seuil de faible revenu. De plus, le tiers de celles-ci habitent dans des aires de diffusion où l'accès aux produits frais est nul ou négligeable. Cette proportion est similaire à celle de la région montréalaise (33,9 %).

Le tableau 3 permet de comparer les différents territoires de CLSC et de voisinages du CSSS selon les mêmes caractéristiques que celles du tableau 2.



Tableau 3. Accès médian aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, population sous le seuil de faible revenu et accès nul ou négligeable, par CLSC et voisinage, CSSS Cavendish, 2010

CLSC et voisinages	Population	Aires de diffusion	Accès médian aux FL	Personnes vivant sous le SFR		SFR et accès nul ou négligeable	
	N	N	pi ²	N	%	N	% ¹
CLSC René-Cassin	48 838	78	0	8 360	17,1	4 938	59,1
1 - Westminster	5 957	9	1227	1 650	27,7	0	0,0
2 - Côte-Saint-Luc-Nord	18 985	27	0	2 483	13,1	2 453	98,8
3 - Baily	3 988	8	181	729	18,3	604	82,8
4 - Hampstead	8 454	15	0	773	9,1	614	79,5
5 - Snowdon-Ouest	11 454	19	0	2 725	23,8	1 267	46,5
CLSC NDG-Montréal-Ouest	70 827	115	1078	16 672	23,5	3 367	20,2
6 - Notre-Dame-de-Grâce-Est	19 756	35	1078	3 062	15,5	375	12,3
7 - Saint-Raymond-West Haven	20 213	31	1759	7 116	35,2	1 860	26,1
8 - Notre-Dame-de-Grâce-Loyola	10 272	17	710	1 828	17,8	170	9,3
9 - Notre-Dame-de-Grâce-Walkley	15 833	24	1184	4 383	27,7	867	19,8
10 - Montréal-Ouest	4 753	8	327	283	6,0	95	33,5
CSSS Cavendish	119 665	193	483	25 032	20,9	8 305	33,2

1 Le pourcentage est calculé sur le nombre total de personnes qui vivent sous le SFR, après impôt.

La carte suivante situe les aires de diffusion et les voisinages selon les catégories d'accès. Les voisinages sont délimités par une ligne brisée et identifiés par les chiffres correspondant à ceux du tableau 3. Les secteurs gris représentent les AD où l'accès aux fruits et légumes frais est nul. Ceux en rouge indiquent un accès négligeable (50 – 215 pi²). Les couleurs jaune et vert pâle désignent les secteurs où l'accès peut être qualifié de passable (216 – 425 pi²) ou bon (426 – 850 pi²). Le vert foncé identifie les secteurs où l'accès est excellent. Les aires de diffusion les plus défavorisées, c'est-à-dire celles comptant 150 personnes ou plus vivant sous le SFR, sont hachurées en bleu.

Les disparités entre les voisinages

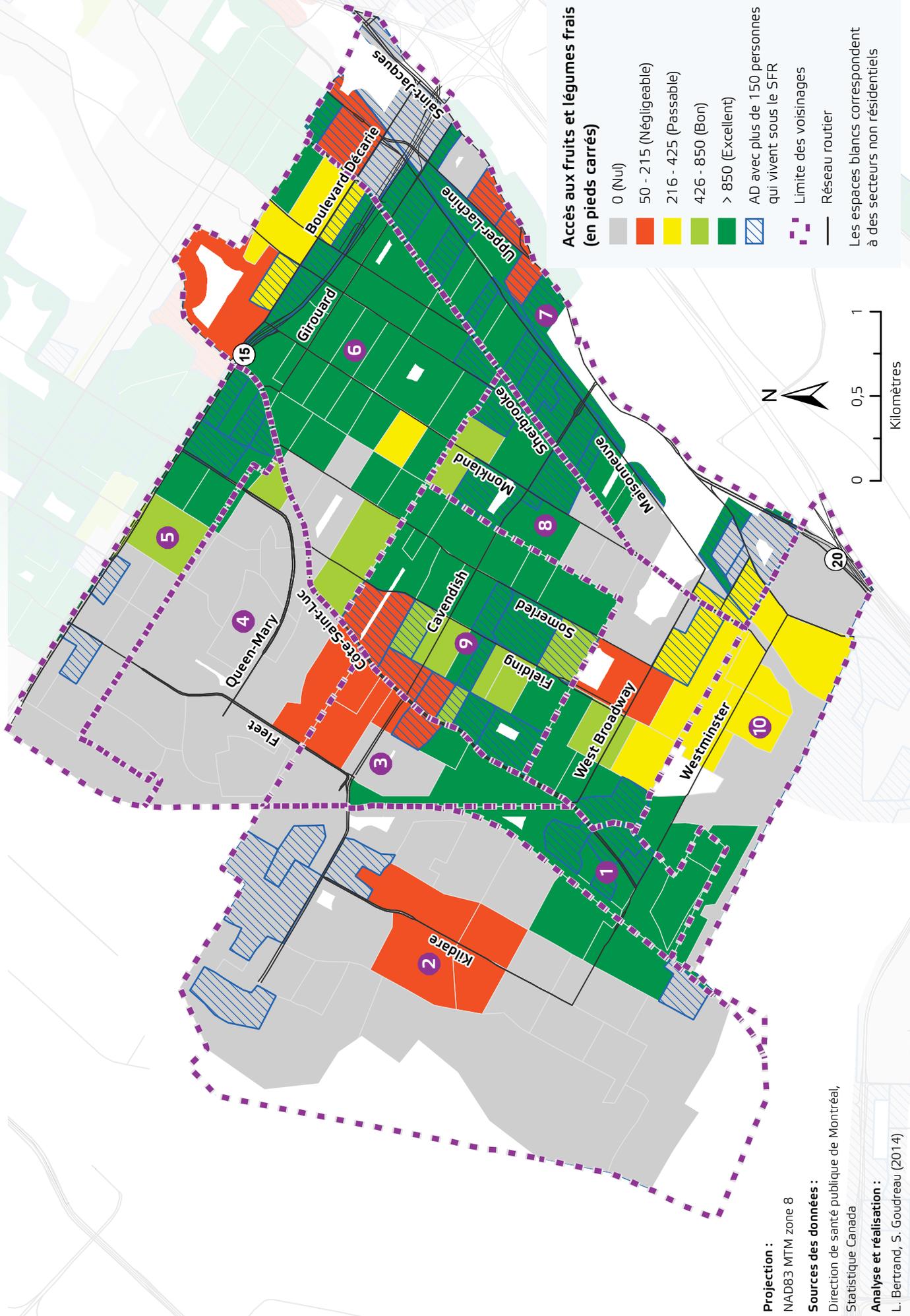
Les différences apparaissent clairement entre les deux secteurs René-Cassin et Notre-Dame-de-Grâce-Montréal-Ouest, de même qu'entre leurs voisinages (tableau 3). Alors que l'accès médian est nul dans René-Cassin, il s'avère excellent dans NDG-Montréal-Ouest (1 078 pi²). Cependant, tant du point de vue des populations que de l'accès aux fruits et légumes frais à distance de marche, l'examen des inégalités sur ce territoire doit être interprété avec circonspection.

En effet, alors que dans 4 voisinages de René-Cassin, l'accès est nul ou négligeable, celui-ci est excellent dans Westminster, où l'entière population a accès à un minimum de 1 227 pieds carrés de fruits et légumes frais à distance de marche (données non affichées). À l'inverse, dans le voisinage de Côte-St-Luc-Nord, 95 % de la population se trouve avec peu ou pas d'accès et seulement deux des 27 aires de diffusion procurent un excellent accès à leurs 1 008 résidents.

Dans le secteur de NDG-Montréal-Ouest, le voisinage Saint-Raymond-West-Haven affiche l'accès médian le plus élevé du CSSS (1 759 pi²). Pourtant, plus du quart de sa population totale a un accès nul ou négligeable (donnée non affichée). Ce manque d'accès affecte aussi la même proportion des personnes qui y vivent sous le seuil du SFR (26 %).

Enfin, bien que le secteur NDG-Montréal-Ouest abrite deux fois plus de personnes vivant sous le SFR, comparativement au CLSC René-Cassin, c'est dans ce dernier territoire que le plus d'individus, tant en nombre (4 938 personnes) qu'en proportion (59 %) vivent dans des lieux où l'accès est nul.

Figure 1. Accès aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, par aire de diffusion – CSSS Cavendish, 2010



Projection :
NAD83 MTM zone 8

Sources des données :
Direction de santé publique de Montréal,
Statistique Canada

Analyse et réalisation :
L. Bertrand, S. Goudreau (2014)

La carte situe les aires de diffusion les plus dépourvues en fruits et légumes frais en bordure du territoire du CSSS (zones grises). La même observation s'applique aux aires de diffusion les plus défavorisées et mal desservies (comptant plus de 150 personnes sous le SFR, hachurées en bleu). Côte-St-Luc-Nord (2), Hampstead (4), Snowdon-Ouest (5), Saint-Raymond-West Haven (7) et Montréal-Ouest (10) comportent le plus d'aires de diffusion où l'accès est nul (en gris) ou négligeable (en rouge).

Certaines zones peuvent apparaître en gris sur la carte, même si des commerces s'y trouvent avec une offre de fruits et légumes frais; cette observation s'explique par les données de cette étude qui mesurent l'accès aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m du centroïde des aires de diffusion où résident des personnes. La seule présence de commerces, qui par ailleurs, peuvent être installés dans de larges espaces non habités, n'assure pas cet accès aux fruits et légumes à distance de marche.

Comparaison avec la situation de 2004

Le graphique 1 permet de comparer l'accès qu'avait la population de ce territoire en 2004 avec les données actuelles.

Si la proportion de la population du CSSS bénéficiant d'un excellent accès aux fruits et légumes frais en 2004 est demeurée la même en 2010, celle des personnes ayant un accès nul ou négligeable (0 et 50-215 pi²) a beaucoup augmenté (de 26 % à 40 %). Une analyse plus détaillée de ces changements à l'échelle des voisinages pointe particulièrement Côte-St-Luc-Nord. Parmi les 27 aires

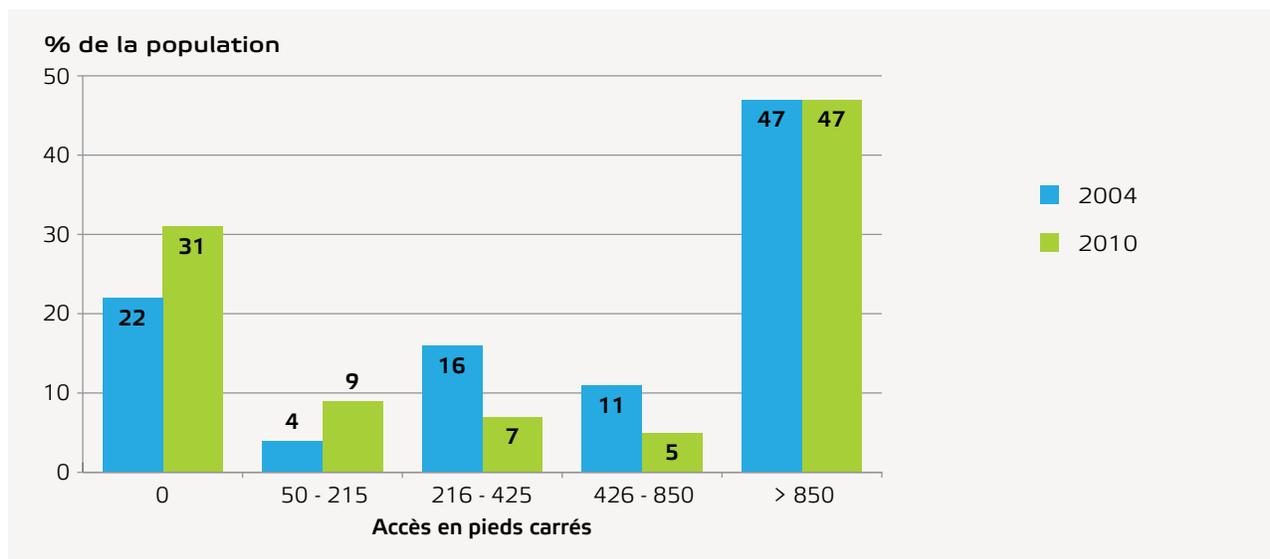
de diffusion de ce voisinage, l'accès a été réduit dans 16 AD, jusqu'à 0 dans plusieurs d'entre elles (données non affichées); dans les 11 autres AD, l'accès était nul en 2004 et l'est demeuré en 2010. Une diminution de l'accès est également notée dans les voisinages Saint-Raymond-West Haven et NDG-Walkley.

Discussion

Les trois villes liées de Côte-St-Luc, Hampstead et Montréal-Ouest qui façonnent le CSSS avec le grand quartier Notre-Dame-de-Grâce, influencent grandement les données sur l'accès aux aliments santé de ce territoire, par leur vocation d'abord résidentielle et par leur niveau socio économique élevé.

La proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu s'élève à 21 % dans l'ensemble du CSSS, proportion inférieure à celle de Montréal. Les nombres les plus élevés se répartissent dans 7 voisinages sur 10 (tableau 3). Près de la moitié des personnes vivant sous le SFR, dans les aires de diffusion où l'accès est nul ou négligeable, résident dans les 18 aires de diffusion les plus défavorisées (grises, rouges et hachurées sur la carte). S'il faut prêter attention à ces communautés, il s'avère également opportun de mieux connaître les conditions de la majorité des autres personnes vivant sous le SFR, dans des lieux qui sont aussi mal desservis mais parmi des populations mieux nanties. On se questionne ainsi, par exemple, sur les personnes pauvres qui habitent le voisinage de Côte-St-Luc-Nord, ou celui de Snowdon-Ouest, dans les aires de diffusion qui ne sont pas les plus défavorisées. Il sera tout aussi approprié d'analyser l'environnement alimentaire des aires de diffusion défavorisées et mal desservies situées aux extrémités

Graphique 1. Répartition de la population selon l'accès aux fruits et légumes frais en 2004 et en 2010, CSSS Cavendish



du voisinage Saint-Raymond-West Haven, en comparaison avec les AD voisines qui sont également défavorisées mais très bien desservies. Les ressources financières des ménages, les possibilités de transport constituent d'autres facteurs importants d'un tel examen.

La comparaison entre les deux études de 2004 et 2010 fait apparaître une forte augmentation de la population ayant peu ou pas d'accès aux fruits et légumes frais (graphique 1). Les données sur les commerces qui ont été mesurés apportent une explication partielle à ce constat, puisqu'on en compte dix de moins en 2010, entraînant une réduction totale d'environ 5 000 pieds carrés de fruits et légumes frais (données non affichées). Cette différence peut se répercuter sur plusieurs aires de diffusion, tel que mentionné plus haut. D'autres questions doivent aussi être mieux examinées. Par exemple, y aurait-il eu transformation de commerces, ou un remplacement de certains types de commerces par d'autres avec modification de l'offre de fruits et légumes frais ? S'est-il plutôt produit, au cours des années, un déplacement des personnes ou de nouveaux développements résidentiels ?

En perspective

Les intervenants de Notre-Dame-de-Grâce se mobilisent depuis plusieurs années, avec les citoyens du quartier, pour améliorer l'accès aux aliments santé. Les jardins collectifs y ont d'ailleurs connu leur origine. L'initiative « Cultivé à Côte-Saint-Luc », lancée en 2013, attire également

l'attention. La ville de Côte-St-Luc s'est dotée d'une charte alimentaire visant à favoriser une alimentation saine pour ses citoyens. La présente étude soulève un défi très particulier dans la recherche de moyens d'améliorer l'accès aux aliments santé aux résidents qui vivent sous le SFR dans le voisinage Côte-St-Luc-Nord.

Cette étude, faut-il le souligner, rend compte de l'accès régulier aux aliments santé. Elle n'inclut pas les activités, telles les marchés saisonniers ou les jardins collectifs, ou autres actions qui visent à améliorer l'accès aux fruits et légumes. Il sera pertinent de mesurer éventuellement la contribution de ces interventions à un meilleur accès en tenant compte de leur nature spécifique et de la population rejointe.

Les différences soulevées dans le CSSS Cavendish indiquent que les mêmes actions ne seront probablement pas appropriées dans tous les lieux où l'accès aux aliments santé doit être amélioré. Tenant compte de leurs caractéristiques distinctes rapportées dans ce cahier, une analyse plus fine des environnements, de leur population, des souhaits de solutions formulés par les résidents devra être assurée. Des efforts soutenus des décideurs et intervenants de tous les secteurs municipal, social, économique, communautaire méritent d'être engagés, de manière conjointe et novatrice, pour bâtir un système alimentaire local qui favorise la santé de tous dans ce territoire.

Étude sur l'accès aux aliments santé à Montréal – Regard sur le territoire du CSSS Cavendish

Une réalisation du secteur
Environnement urbain et santé,
Direction de santé publique de
l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

1301 Sherbrooke Est
Montréal, (Québec) H2L 1M3
santemontreal.qc.ca

© Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2014)
Tous droits réservés

ISBN 978-2-89673-351-4 (série)
ISBN 978-2-89673-366-8 (version imprimée)
ISBN 978-2-89673-367-5 (version PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014
Dépôt légal - Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, 2014

Auteurs

Lise Bertrand
Sophie Goudreau

Collaboration

Francine Hubert
Michel Fournier
François Thérien

Édition

Deborah Bonney

Graphisme

Paul Cloutier

Photos

P.2 : Action Communiterre Notre-Dame-de-Grâce
P.3 : Action Communiterre Notre-Dame-de-Grâce



**Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal**

Québec 